



BAC PRO AMENAGEMENTS PAYSAGERS

FORMATION SCOLAIRE
NIVEAU IV

LEGTA
LYCÉE LUCIEN QUELET

Conditions d'admissions pour intégrer une classe de 1ère

- ✓ Etre issu d'une classe de seconde professionnelle NJPF
- ✓ Etre issu d'une seconde GT ou d'une 1ère générale ou technologique
- ✓ Etre titulaire du CAPA Travaux Paysager

Procédures d'admission :

Dossier d'admission à demander à directement au lycée QUELET.
Admission prononcée début juillet



Déroulement et organisation de la formation

- ✓ Cycle sur 2 années
- ✓ 14 à 16 semaines de stage
- ✓ Cours du lundi matin au vendredi après midi
- ✓ Travaux pratiques et chantiers école
- ✓ Activités pluridisciplinaires autour des travaux paysagers
- ✓ L'enseignement est organisé en modules pluridisciplinaires associant pour 40% du temps des enseignements généraux et 60% des enseignements professionnels.

A RETENIR

| | |
|------------------------------|---|
| Statut | Scolaire |
| Poursuite d'étude | BTS, Certification de spécialisation |
| Durée de la formation | 2 ans |
| Organisation de la formation | 14 à 16 semaines dans le secteur du paysage |
| Hébergement – Restauration | Repas sur site, hébergement en chambre de 3/4 |
| Obtention du diplôme | Contrôle continu et épreuves Terminales pour moitié |

Poursuites d'études et métiers préparés

Poursuite d'étude possible par la voie scolaire ou l'apprentissage

- ✓ BTS Aménagements Paysagers
- ✓ BTS Technico-commercial en Produits de Jardin
- ✓ Certificat de spécialisation Maçonnerie paysagère
- ✓ Etc.

Insertion professionnelle

- ✓ Ouvrier paysagiste ou chef d'équipe dans des entreprises privées
- ✓ Agent de maîtrise en collectivités

Lycée Lucien QUELET

Lycée d'enseignement général et technologique

95 rue de Turenne

90300 VALDOIE

Tél : 03 84 58 49 60 Fax : 03 84 26 56 55

E-Mail : legta.valdoie@educagri.fr

Site Web www.valdoie-formation.fr

www.facebook.com/valdoieformation

Portes ouvertes :

16 mars 2019 de 9h à 17h

11 mai 2019 de 9h à 17h



LECTA
LYCÉE LUCIEN QUELET

Zoom sur les points forts

Une équipe d'enseignants fortement impliquée dans des projets d'aménagements au sein de l'établissement et sur des chantiers

Le domaine et le parc de l'établissement servant de terrain d'observations et de mise en œuvre d'opérations d'aménagements.

Un parc matériel permettant l'apprentissage de la conduite d'engins.

LEGTA – LYCEE LUCIEN QUELET
95, rue de Turenne – 90300
VALDOIE
Tél. : 03 84 58 49 60
legta.valdoie@educagri.fr

WWW.VALDOIE-FORMATION.FR

Votre formation à Valdoie, naturellement!

Architecture de formation du Baccalauréat Professionnel Aménagements Paysagers

Modules d'enseignement général

| | | |
|--|---|------|
| MG1 | Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde (Français – ESC – Histoire/Géographie – Documentation) | 308h |
| MG2 | Langue et cultures étrangères | 98h |
| MG3 | Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi (EPS) | 112h |
| MG4 | Culture scientifique et technologique Maths – Bio/Écologie - Physique/Chimie – Informatique | 280h |
| Stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable | | 30h |

Modules d'enseignement professionnel

| | | |
|--|---|------|
| MP1 | Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagement | 168h |
| MP2 | Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers | 140h |
| MP3 | Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers | 140h |
| MP4 | Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions paysagères | 84h |
| MP5 | Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements | 70h |
| MAP | Module d'adaptation professionnelle : Réalisation et entretien de végétalisation en milieu urbain | 56h |
| Activités pluridisciplinaires liées au domaine professionnel | | 112h |

Pratiques professionnelles :

| | |
|---|-----------|
| Formation en milieu professionnel : stage en entreprise paysagiste ou en collectivité | 14 à 16 s |
| EIE : accompagnement au projet de l'élève, projet d'une réalisation artistique ou projet de socialisation | 112h |

Obtention du Baccalauréat Professionnel

L'examen du baccalauréat professionnel comporte 7 épreuves obligatoires. Chaque épreuve peut être organisée :

- En épreuves ponctuelles nationales
- En épreuve constituées de contrôle en cours de formation (CCF)
- En épreuves ponctuelles prenant en compte les travaux effectués en cours de formation

Les CCF représentant globalement 50 % des coefficients de l'examen.

Le diplôme est délivré sous réserve d'une moyenne générale > ou = à 10/20.

Une épreuve de contrôle est prévue pour les candidats ne satisfaisant pas cette condition mais ayant obtenu une moyenne générale entre 8 et 10 aux épreuves du bac pro et une note > ou = à 10 à l'épreuve de pratique professionnelle (E7).